

LE MÉMORIAL INTERALLIÉ DE COINTE : ENTRE COMMÉMORATION CIVILE ET RELIGIEUSE. 1936-1937

Hugo Claes et Sébastien Mainil

Implanté sur la colline de Cointe, sur les hauteurs de Liège, le Mémorial Interallié domine la ville et marque le paysage de sa silhouette caractéristique où se succèdent coupole, tour et pylônes (Fig. 1)

À L'ORIGINE DU PROJET

Au lendemain de la Première Guerre mondiale se développe parmi les populations européennes un sentiment de reconnaissance à l'égard des soldats alliés et une volonté de rendre hommage aux victimes. Différents projets commémoratifs, notamment à Liège, l'une des premières villes belges à avoir affronté les troupes allemandes, n'aboutissent pas (citons, à titre d'exemple, le projet de Paul Jaspar sur la Place du Marché à Liège).

Né de la fusion de deux projets à l'origine bien distincts, l'un à caractère civil et patriotique (suite à une décision du Congrès de la Fédération Interalliée des Anciens Combattants), l'autre à dimension religieuse (émanant d'un souhait d'établir une église paroissiale et de pèlerinage dédiée au Sacré-Cœur-de-Jésus), le projet du Mémorial Interallié voit le jour en 1923 (Fig. 1).

Financé exclusivement par des souscriptions publiques lancées dans les différents pays alliés, il fait l'objet d'un concours d'architecture, remporté par l'architecte anversois Jozef Smolderen. Plusieurs versions sont proposées.

Figure 1 : Vue générale du site du Mémorial Interallié



Le projet définitif retenu est caractérisé par une première esplanade formant l'avant-plan du monument civil et donnant accès à une vaste salle en plein air entourée de huit puissants pylônes à fonction décorative. Cette « salle des pylônes » est reliée à la tour par une galerie en hémicycle. La tour, monument civil, a été conçue comme un gratte-ciel d'une hauteur de 75 m, défi architectural à la fin des années 20. Une seconde esplanade constitue le parvis du monument religieux.

LE MONUMENT CIVIL

La tour (Fig. 2) est constituée d'une salle haute et d'une salle basse, appelée « crypte », abritant les monuments commémoratifs des nations alliées.

Ces deux salles sont surmontées de huit étages supplémentaires dont certains présentent un aspect inachevé: les briques des murs et le béton de la structure sont laissés apparents (sans plafonnage). Un évidement central de forme octogonale perce le plafond des sept premiers niveaux, révélant ainsi, de l'intérieur, la hauteur du monument. Une balustrade en fonte de style Art Déco borde cet évidement aux trois premiers niveaux.

Deux ascenseurs successifs et d'étroits escaliers assurent le passage d'un étage à l'autre. Une coursive aménagée au sommet de la tour permet de découvrir un panorama sur toute la périphérie liégeoise

La tour du monument civil, avec son élévation aux lignes pures, ses baies aux formes stylisées qui se répètent, les volumes géométrisés qui s'accrochent à sa base est un clair témoin de l'Art Déco. À l'intérieur, les éléments de décoration (balustrades en fonte, motifs des pavements, dessins des portes), ainsi que l'organisation des plans (un octogone inscrit dans un carré) exploitent la stylisation géométrique.

Le procédé de construction, une ossature en béton armé encastrée dans un radier, et le type même de construction, un gratte-ciel, font preuve de modernité en exploitant des techniques et matériaux nouveaux dont le béton armé.

Lors de l'étude du projet, l'existence probable d'anciens travaux miniers et la présence d'une importante veine de charbon avaient été envisagés. Lors du chantier, la nature du sous-sol fut précisée. Le terrain était parsemé de galeries d'exploitation peu profondes, remblayées par l'homme ou comblées par affaissement naturel. Sa consolidation fut réalisée par forages et injections (un forage central et quatre forages d'angle de 12 m de profondeur injectés de coulis de ciment). Ces travaux engloutirent une part importante des fonds rassemblés. Faute de moyens suffisants, seule une partie des travaux projetés furent mis en œuvre. Les finitions intérieures des étages de la tour et l'aménagement complet des abords ne furent jamais réalisés.

Un radier carré de 11,50 m de côté a été exécuté avec un évidement central carré, de manière à réduire au minimum les terrassements dans le schiste dur. Huit colonnes en béton armé sont encastrées dans ce radier, deux sur chaque côté. Elles forment l'ossature du bâtiment.

Le revêtement extérieur a été réalisé en pierre dite « Mézangère », provenant des environs de Commercy, posée au fur et à mesure. Ces pierres ont été taillées sur le chantier et montées à l'aide d'une grue.

LE MONUMENT RELIGIEUX

Le monument religieux (Fig. 3), haut de 54 m, présente un plan centré, presque en croix grecque. Il se compose d'une abside et de deux chapelles axiales. L'entrée principale, opposée à l'abside, forme une importante avancée créant ainsi une symétrie. Quatre chapelles diagonales viennent également se greffer au noyau central.

Le sol de l'église repose sur un système de poutres disposées en étoiles, elles-mêmes supportées par les colonnes en béton armé de la crypte. Jusqu'à la naissance des coupes, l'édifice est conçu en maçonnerie et revêtu de moellons et de pierres de taille. Certaines parties, laissées inachevées, sont enduites ou recouvertes d'un bardage métallique. Les planchers des tribunes sont réalisés en hourdis nervurés en béton armé.

Une coupole de style néo-byzantin coiffe l'ensemble. Il s'agit en réalité d'un ensemble de deux coupes superposées de (très) faible épaisseur, non nervurées et reliées entre elles



Figure 2 :
Le monument civil¹

par un cône intermédiaire, permettant une prise de lumière zénithale. L'ensemble est recouvert de feuilles de cuivre laminé.

Le Mémorial (tour, esplanade et église) a été classé le 24 janvier 2011 comme monument. La Tour a fait l'objet entre 2007 et 2012 d'une restauration extérieure et intérieure par la Régie des Bâtiments.

Les travaux d'aménagement et de valorisation de l'esplanade sont en cours. L'église, aussi dénommée de manière erronée « basilique », connaît aujourd'hui d'importantes dégradations et fait l'objet de préoccupations quant à sa conservation et sa réaffectation.

Figure 4 : Le monument religieux – coupe verticale⁴

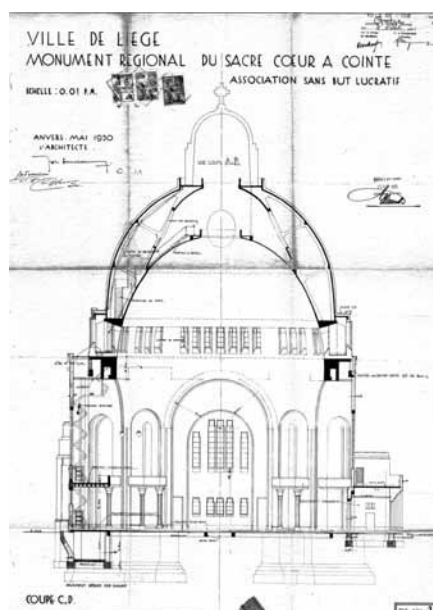


Figure 3 : Squelette en béton armé du monument civil³

